

Les pièces à fournir

pour votre

Crédit à la Consommation

VOTRE IDENTITÉ ET VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

- Pièce d'identité de chaque emprunteur en cours de validité (CNI, Passeport, Carte de résident ou de séjour),
- Justificatif de domicile de - de 3 mois (Facture EDF / dernière quittance / attestation d'hébergement (formulaire Banque des Caraïbes) et CNI/Passeport hébergeant / quittance multirisque habitation),
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenus (2042),
- Livret de famille ou extrait de naissance,
- Contrat de mariage (en cas de séparation de biens) ou jugement de divorce,
- Propriétaire : Dernier avis de taxe foncière de l'ensemble de vos biens,

CHARGES

- Tableaux d'amortissement des prêts en cours et relevés de situation de vos crédits renouvelables,
- Dernière quittance de loyer si locataire et/ou attestation d'hébergement précisant la gratuité,
- Justificatifs autres charges (pensions alimentaires versées...),

REVENUS

Si vous êtes salarié :

- Relevés des 3 derniers mois des comptes sur lesquels vous vous acquittez de vos charges ou percevez vos revenus (hors relevés Banque des Caraïbes pour les clients),
- 3 derniers bulletins de salaires ou 3 dernières liasses fiscales et Contrat de travail (si inférieur à 6 mois ou mi-temps),
- Justificatifs autres revenus (contrats de location, revenus financiers, rentes.),

Si vous êtes professionnel ou Chef d'entreprise :

- 3 dernières liasses fiscales,
- Etats financiers (bilan, compte de résultat, BIC, BNC.),
- Bail commercial,

AUTRES DOCUMENTS OU REMARQUES

-
-
-
-
-

Pour bénéficier d'une réponse rapide et adaptée à vos besoins, nous vous invitons à nous fournir l'ensemble des pièces demandées. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour en savoir plus : www.banquedesCaraïbes.fr